

■ **New Fashion**, à Genève, commerce de tous articles de chemiserie et de luxe, etc. (FOSC du 19.12.1991, p. 5466). But modifié: commerce en gros et au détail et toutes activités dans les domaines de l'habillement, de l'horlogerie, bijouterie et joaillerie, notamment exploitation d'une bijouterie sous l'enseigne 'Espace Temps'. La clause statutaire relative à l'apport en nature effectué à la constitution est supprimée conformément à l'article 628 al. 4 CO. Nouveaux statuts du 29.11.2002. Réviseur: UNIFID Conseils SA, à Genève.

Journal no 12995 du 06.12.2002
(00768924 / CH-660.0.065.948-3)